

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION
POUR LE PREMIER EXERCICE DU RÔLE TRIENNAL
2024 – 2025 – 2026

Avis est par la présente donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, sera en vigueur pour son premier exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, aux heures régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

Être déposée **avant le 1^{er} mai 2023**;

Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC de Beauharnois-Salaberry
2 rue Ellice
Beauharnois (Québec) J6N 1W6

Être remplie sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué.

Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la MRC de Beauharnois-Salaberry et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Éric Beaulieu
Directeur général et greffier-trésorier

SEPTEMBRE 2023							OCTOBRE 2023							NOVEMBRE 2023						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
					1	2	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
24	25	26	27	28	29	30	29	30	31					26	27	28	29	30		

Matières recyclables
 Matières organiques
 Déchets
 Surplus de carton
 Plastiques agricoles
 Encombrants

Ligne Info-collectes
 450 225-5055

À LA MAIRIE

Jean-François Gendron
Maire
Mairie@st-stanislas-de-kostka.ca

Sylvain Poirier
Conseiller District 1
conseiller1@st-stanislas-de-kostka.ca

Mario Prévost
Conseiller District 2
conseiller2@st-stanislas-de-kostka.ca

Louise Théorêt
Conseillère District 3
conseiller3@st-stanislas-de-kostka.ca

Raymond Martin
Conseiller District 4
conseiller4@st-stanislas-de-kostka.ca

Jacques Mailloux
Conseiller District 5
conseiller5@st-stanislas-de-kostka.ca

Mario Archambault
Conseiller District 6
conseiller6@st-stanislas-de-kostka.ca

Novembre

STAN-INFO



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

CENTRE MUNICIPAL
221, rue Centrale, Saint-Stanislas-de-Kostka, (Québec), J0S 1W0
Téléphone : 450-373-8944
Télécopieur : 450-373-8949
<https://www.st-stanislas-de-kostka.ca/>
Lundi au jeudi : 9 h à 16 h
Vendredi : 9 h à 12 h
Fermé entre 12 h et 13 h



*Notre dépouillement de Noël est de retour cette année.
Le Père Noël et ses lutins seront présents au centre socioculturel dimanche le 17 décembre de 9 h à 13 h.*

Nous vous attendons pour notre traditionnelle activité de Noël pour les enfants de 0 à 12 ans. Il y aura la remise de cadeaux, collations, chocolat chaud ainsi que d'autres surprises.

Un montant de 15\$ par enfants est demandé pour l'achat d'un cadeau d'une valeur de 30\$.

Faire parvenir le coupon-réponse et le paiement avant le 2 décembre au :
221 RUE CENTRALE, SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA

450-373-8944 poste 206



450.370.0538



Coupon-réponse

Nom du parent : _____ Tel : _____

Adresse postale : _____

Nom de l'enfant: _____ Age : _____



Spectacle Maxim Martin

18 NOVEMBRE 2023 DÈS 17 H



FORMULE SOUPER/SPECTACLE

50\$

BUFFET CHAUD SERVICE DE BAR

Pour les billets 450-373-8944 poste 206

Dernière chance!!!!

MARCHÉ FERMIER DU COMTÉ DE HUNTINGDON FARMERS' MARKET

MARCHÉS DES FÊTES

- 19 NOVEMBRE** CENTRE SOCIOCULTUREL SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA 221, RUE CENTRALE, 10 H À 16 H
- 3 DÉCEMBRE** CENTRE RÉCRÉATIF D'ORMSTOWN 87, RUE ROY, 9 H À 16 H
- 17 DÉCEMBRE** CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-ANICET 1560, RUE SAINT-ANICET, 10 H À 16 H

100% LOCAL 100% FRAIS

FAITES LE PLEIN DE DENRÉES LOCALES MARCHEFERMIERHUNTINGDON.CA

Québec Ville de HAUT-SAINTE-LORENT Desjardins



Merci de faciliter le passage des **POMPIERS**



Feu vert clignotant

Vous prévoyez une fête de famille ou un party de bureau? Un mariage, un shower ou même des funérailles? Nous pouvons vous recevoir.

Le centre socioculturel de Saint-Stanislas-de-Kostka peut être réservé pour des groupes de 20 à 175 personnes.

Service de bar disponible sur place.

Veuillez communiquer avec la Municipalité pour réserver votre date. Tarifs préférentiels pour les citoyens de Saint-Stanislas-de-Kostka.



Pile au rendez-vous, je veille sur vous!

Profitez du changement d'heure pour vérifier votre avertisseur et en changer la pile au besoin.

Prochain changement d'heure

Automne 2023

À l'automne, le changement d'heure aura lieu dans la nuit du 4 au 5 novembre 2023, soit plus exactement le dimanche 5 novembre 2023 à 2 h du matin. Nous reculerons alors d'une heure et nous reviendrons à l'heure normale de l'Est (heure de l'hiver). Nous gagnerons alors une heure cette journée-là.



STATIONNEMENT EN PÉRIODE HIVERNALE

Entre minuit et six heures le matin à compter du 1^{er} décembre, il est interdit de stationner votre véhicule dans les rues.

Avec la saison hivernale qui approche, veuillez vous assurer que rien n'obstrue la portion de terrain donnant sur l'emprise municipale de la rue.

Lorsque vous déneigez vos entrées, assurez-vous de ne pas déposer de la neige dans la rue ou sur les terrains municipaux. Veuillez en aviser votre entrepreneur en déneigement pour éviter que cette situation arrive.

Pour des fins de sécurité, il est important de déneiger les sorties, balcons et terrasses adéquatement et ce, en tout temps.

Nous vous rappelons que les abris temporaires pour les automobiles sont autorisés à partir du 15 octobre jusqu'au 15 avril.

Les avis publics

21 septembre 2023 Avis public demande de dérogation mineure DM 2023-011 – 224-230 rue Centrale

25 octobre 2023 Avis public d'entrée en vigueur - Règlement 439-2023 modifiant le règlement de zonage

*Les avis publics sont publiés au moment de leur parution sur le site web de la municipalité et ils sont affichés à l'entrée de l'hôte de ville ainsi qu'à la bibliothèque municipale